

DECISION DU 14 NOVEMBRE 2006

abrogeant partiellement la décision en date du 14 septembre 2006 portant retrait et suspension de la fabrication, du conditionnement, de la distribution et de la mise sur le marché de produits cosmétiques de la société « LABORATOIRE CAROLE FRANCK »

Le Directeur général de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé,

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 5131-1, L. 5131-4, L. 5131-6, L. 5131-7, L. 5311-1 15°, L. 5312-1, L. 5312-3, R. 5131-2 et R. 5131-4 ;

Vu la décision du Directeur général de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé en date du 14 septembre 2006 portant retrait et suspension de la fabrication, du conditionnement, de la distribution et de la mise sur le marché des produits cosmétiques de la société « LABORATOIRE CAROLE FRANCK » listés en annexe I ;

Vu l'inspection effectuée les 18 et 20 octobre 2006 sur le site de Houilles (Yvelines) de la société « LABORATOIRE CAROLE FRANCK », ayant pour objet de vérifier la mise en œuvre d'actions correctives afin de mettre en conformité à la réglementation en vigueur les produits cosmétiques faisant l'objet de cette décision du 14 septembre 2006 ;

Vu le rapport préliminaire d'inspection transmis à la société « LABORATOIRE CAROLE FRANCK » par l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé le 30 octobre 2006 ;

Vu le dossier de réponse de la société « LABORATOIRE CAROLE FRANCK » en dates des 31 octobre, 2 novembre et 3 novembre 2006 au rapport préliminaire d'inspection précité ;

Considérant que, pour les produits cités en annexe A de la présente décision, des réponses satisfaisantes ont été fournies à l'ensemble des écarts et des remarques notifiés dans le rapport préliminaire d'inspection transmis le 30 octobre 2006 à la société « LABORATOIRE CAROLE FRANCK » par l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé ;

Considérant que les produits cosmétiques figurant en annexe A de la présente décision sont maintenant conformes à la réglementation en vigueur.

DECIDE :

Article 1. La décision du Directeur général de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé en date du 14 septembre 2006 portant retrait et suspension de la fabrication, du conditionnement, de la distribution et de la mise sur le marché de produits cosmétiques de la société « LABORATOIRE CAROLE FRANCK » est abrogée pour les produits listés en annexe A.

Article 2. Le Directeur de l'Inspection et des Etablissements est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au Journal Officiel de la République Française.

Fait à Saint-Denis, le 14 novembre 2006

Le Directeur Général
Jean MARIMBERT

ANNEXE A

Noms des produits	Références
Démaquillant Apaisant Public à l'exception du lot <i>BB057</i>	114
Démaquillant Apaisant Cabine à l'exception du lot <i>BB057</i>	635
Lotion Tonique Peaux Sèches Public (à l'exception des lots <i>273-09-08</i> , <i>AJ318</i> et <i>BA026</i>)	113
Lotion Tonique Peaux Sèches Cabine (à l'exception des lots <i>273-09-08</i> , <i>AJ318</i> et <i>BA026</i>)	605
Phyto-Gommage Crème Public	118
Phyto-Gommage Crème Cabine	600
Crème Apaisante	132
Concentré Aromatique Public	128
Concentré Aromatique Cabine	601
Crème Fraîcheur	146
Masque Phyto-Hydratant Public	102
Masque Phyto-Hydratant Cabine	611
Crème Restructurante Public	103
Crème Restructurante Cabine	613
Base Ré-équilibrante Public	104
Base Ré-équilibrante Cabine	614
Fluide Délicat Public	107
Fluide Délicat Cabine	610
Essencia Apaisant Public	105
Essencia Apaisant Cabine	641
Crème Douceur Mains et Ongles	141
Crème Eclaircissante	131
Masque Eclaircissant Public	138
Masque Eclaircissant Cabine	636
Lotion Eclaircissante	144
Complexe Anti-Eau Public	202
Complexe Anti-Eau Cabine	713
Bio-Skin Repair Crème Rejuvénate	120
Bio-Skin Repair Gel Régénérateur	121
Sérum Lifting Public	123
Sérum Lifting Cabine	602
Sérum Actif Public	124
Sérum Actif Cabine	612
Masque à l'Argile Public	115
Masque à l'Argile Cabine	608
Lip Control Repulpeur	122
Bio-Nutritive Soins Protecteur Jour	126
Soins Botaniques	139
Gommage Moussant	201

ANNEXE A

Noms des produits		Références
Acti-Buste Tenseur Végétal		210
Aroma Lift Phyto-Minceur		212
Lait Auto-Bronzant		407
Exfoliant végétal pour le corps		709
Huile de Rasage		420
Soin Hydratant		422
Anti-fatigue Contour Yeux		424
Baume Aromatique		714
Poudre de Soleil Complet	Poudrier Terracotta	500
Poudre de Soleil Complet	Poudrier Sienne	504
Poudre de Soleil Complet	Recharge Terracotta	326
Poudre de Soleil Complet	Recharge Sienne	327